

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 397-408

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__397_0

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1896.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1896.

SOMMAIRE. — Nécrologie : MM. Jules Robyns, le D^r Després et Vital Cuinet. — Présentation de deux nouveaux membres titulaires. — Avis relatif au 35^e Congrès des Sociétés savantes. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. H. Tarry, le D^r Jacques Bertillon et Raffalovich. — Communication de M. Léon Salefranque sur l'état général et comparatif du régime fiscal de la France. — Communication de M. E. Levasseur sur l'agriculture et la propriété foncière en Tunisie; discussion : MM. Fléchet et Levasseur. — Discussion de la communication de M. Alfred Neymarck sur le morcellement des valeurs mobilières, les salaires, la part du capital et du travail : MM. Alfred Neymarck, Adolphe Coste et Levasseur.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Yves Guyot.

Le procès-verbal de la séance du 15 juillet 1896 est adopté.

M. le PRÉSIDENT prend la parole et s'exprime ainsi : « Messieurs, dans le courant des trois mois qui viennent de s'écouler, nous avons eu à déplorer la perte de plusieurs de nos confrères :

« M. Jules Robyns, un de nos membres fondateurs, notre trésorier-archiviste depuis plus de vingt ans, s'est éteint dans sa 75^e année, après avoir rendu à la Société de statistique de signalés services. Dans l'accomplissement de ses fonctions, il n'a cessé de faire preuve d'un dévouement sans bornes et d'un zèle infatigable. Il ne comptait que des amis parmi nous, et je suis assuré de répondre à votre sentiment unanime en exprimant les regrets que sa mort nous a causés. Les membres du bureau et du conseil, présents à Paris lors de l'inhumation de M. Robyns, ont tenu à lui rendre les derniers devoirs.

« M. le D^r Després, qui est décédé au mois de juillet dernier, appartenait à notre Société comme membre à vie depuis 14 ans. Ancien conseiller municipal et député de Paris, ses occupations l'ont tenu trop souvent éloigné de nos séances. M. Després, par son entrain, son esprit parfois paradoxal, avait acquis une place à part; il nous laisse le souvenir d'un confrère aimable, de relations faciles et cordiales.

« Enfin, M. Vital Cuinet, un de nos membres correspondants (1892), est décédé récemment à Constantinople. Il était en Orient depuis 40 ans et secrétaire général de la Dette publique ottomane depuis 30. Notre ancien Président, M. Th. Ducrocq,

vous a souvent entretenus des nombreux et importants travaux de M. Vital Cuinet ; vous avez pu lire, dans la livraison de juin de notre Journal, son remarquable rapport sur le dernier ouvrage de M. Cuinet : *La Turquie d'Asie*. C'est avec joie que nous apprenions, il y a quelques mois à peine, la nomination de M. Cuinet au grade de chevalier de la Légion d'honneur, récompense légitime d'une vie toute de dévouement à notre pays. Sa fin prématurée est un véritable deuil pour tous ceux qui l'ont connu. » (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Sont présentés comme *membres titulaires* pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Levasseur et E. Yvernès :

M. MEURIOU, professeur d'histoire au lycée d'Amiens.

Sur la proposition de MM. Cardozo de Béthencourt et Alfred Neymarck :

M. Georges ROCHÉ, docteur ès sciences, inspecteur général des pêches maritimes au Ministère de la marine, 20, avenue des Gobelins.

M. GUMERSINDO (Gomez), de Bilbao, a écrit au Président pour le prier de remercier la Société qui a bien voulu, dans sa séance du 15 juillet dernier, l'élire membre correspondant.

Sur l'invitation du Président, le Secrétaire général donne connaissance d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts rappelle que le 35^e congrès des Sociétés savantes s'ouvrira le 20 avril 1897 et que les manuscrits destinés à la lecture publique doivent parvenir au 1^{er} bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité avant le 30 janvier prochain.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs depuis la dernière réunion. Il cite notamment : *L'Ouvrier américain : salaire des hommes*, par M. Levasseur ; *Malentendus sociaux et politiques*, par M. Henry Léon, avec une préface de M. Yves Guyot ; *L'Amortissement de la dette publique et la réforme budgétaire à l'aide des droits de succession*, par M. L. L. Vauthier ; *le Régime fiscal des successions dans les pays extra-européens*, par M. Léon Salefranque ; *Vers le Nord : croisière du Général-Chanzy en Norvège, Danemark, Suède et Russie*, par M. Henri Haguet ; *L'Occupation de Francfort par les Prussiens en 1886*, par M. A. Raffalovich ; *Premières notions d'économie sociale*, par M. Th. Villard ; *la Question du bimétallisme*, par M. le M^e de Savignac ; *Etudes diverses sur la mutualité*, par M. L. de Goy ; *Tables de l'intérêt composé des annuités et de l'amortissement*, par M. Eugène Pereire.

Parmi les documents officiels, le Secrétaire général signale à l'attention de la Société un *Rapport au Ministre des finances* (1896), par M. A. de Foville, directeur de l'administration des monnaies et médailles ; la *Statistique de la navigation intérieure*, 1895 ; *Relevé général du tonnage des marchandises*, 2 vol. ; le *Bulletin de l'Institut international de statistique*, tomes VIII et IX, 2^e et dernière livraison ; le tome VIII contient une notice bibliographique de M. E. Levasseur sur M. Léon Say, membre de l'Institut, ancien Président de la Société de Statistique de Paris.

M. H. TARRY présente l'*Annuaire de l'École polytechnique pour 1896* ; il fait remarquer que des 270 membres titulaires de la Société, 22, soit 8 p. 100, sont d'anciens élèves de l'École et que 3 d'entre eux ont été appelés à la présidence.

M. le D^r Jacques BERTILLON dépose sur le bureau une brochure intitulée : *Quelques considérations sur la démographie comparée des arrondissements belges en 1875-1893*, de M. le D^r E. Janssens, inspecteur en chef du service d'hygiène de la ville de Bruxelles.

Cette brochure est accompagnée de cartogrammes très démonstratifs, qui résument l'ouvrage de M. Janssens. On y voit que la natalité belge se répartit, en Belgique, exactement comme les langues parlées : la natalité des arrondissements flamands variant entre 30 et 40 naissances annuelles pour 1 000 habitants, tandis que celle de *tous* les arrondissements français varie entre 19 et 30, c'est-à-dire qu'elle ne dépasse guère ce qu'elle est en France. La natalité décroît en Belgique, mais la décroissance est très peu importante dans les arrondissements flamands, tandis qu'elle est rapide dans les arrondissements de langue française. Ainsi

nous retrouvons dans les parties françaises de la Belgique le phénomène très inquiétant qui caractérise si malheureusement la France et les parties françaises de la Suisse.

Naturellement, la répartition de la mortalité est à peu près la même, les pays qui ont le plus d'enfants ayant forcément un nombre assez élevé de décès. Les jeunes enfants étant soumis à une assez forte mortalité, il n'est pas surprenant qu'il en soit ainsi. D'ailleurs, il s'en faut de beaucoup qu'il y ait équilibre entre la natalité et la mortalité. D'autres cartes montrent que la population augmente sensiblement dans les pays flamands, tandis que l'accroissement est très faible dans les arrondissements français. Nulle part il n'y a encore dépopulation, comme cela est malheureusement le cas pour beaucoup de départements français.

La nuptialité n'obéit pas à la même répartition ethnographique. En général, comme M. Bertillon père, dont M. Janssens veut bien rappeler les travaux, le faisait remarquer naguère à l'Académie belge, la nuptialité est faible en Belgique. Elle s'est un peu relevée (6.9 en 1875-1884 et 7.3 en 1885-1893). Elle est (ou plutôt elle paraît) plus élevée dans les arrondissements de Bruxelles et d'Anvers, et elle est certainement un peu plus forte dans les arrondissements miniers.

M. Arthur RAFFALOVICH fait hommage à la Société de deux travaux statistiques relatifs aux prix en Russie : 1° une *Statistique des prix de 1890 à 1895*, élaborée par le bureau de statistique du département du commerce et des manufactures du Ministère des finances de Russie ; 2° une série de tableaux donnant, mois par mois, les *Prix des blés, seigles, orges et avoines à Odessa de 1875 à 1895* (travail manuscrit fait, à la demande de M. Raffalovich, par les soins de la municipalité d'Odessa).

M. LÉON SALEFRANQUE lit une note sur l'*État général et comparatif du régime fiscal de la France*, et remet au Président, pour être insérés dans le Journal de la Société, trois tableaux indiquant, avec texte et notes à l'appui, le rendement annuel des impôts à des époques différentes. Il en ressort que les ressources provenant de l'impôt se chiffrent aujourd'hui : pour le budget de l'État, à 3 milliards 181 millions ; pour les budgets départementaux, à 182 millions, et pour les budgets communaux, au minimum, à 714 millions, soit, ensemble, 4 milliards 77 millions, sur un chiffre de recettes qui dépasse 5 milliards.

La parole est donnée à M. LEVASSEUR pour une communication sur l'*Agriculture et la propriété foncière en Tunisie*. Cette importante communication, écoutée avec le plus vif intérêt et dont le Président remercie vivement M. Levasseur, sera publiée *in extenso* dans la prochaine livraison du Journal de la Société.

M. FLÉCHEY demande si, dans le Sahel, on trouve des terres de parcours.

M. LEVASSEUR répond affirmativement et donne quelques explications complémentaires sur la propriété collective.

La discussion étant ouverte sur le mémoire de M. Alfred Neymarck, *le Morcellement des valeurs mobilières, les Salaires, la Part du capital et du travail*, M. Alfred NEYMARCK rappelle les lignes principales de son étude, les chiffres établis et les considérations et conclusions qui en ressortent. Les évaluations qu'il avait faites se trouvent confirmées par des statistiques nouvelles qu'il a recueillies. Les valeurs mobilières sont disséminées à l'infini dans les plus petits portefeuilles. Le nombre des porteurs de rentes est d'environ 2 millions, possédant en moyenne 403 fr. de rentes, soit un capital de 13 000 à 14 000 fr. Les actions de la Banque de France sont la propriété de 28 358 actionnaires, possédant 5 actions au maximum, soit un capital de 17 500 fr. Les actions du Crédit foncier appartiennent à 40 339 actionnaires, soit 9 titres pour chacun d'eux : les 3 913 millions d'obligations foncières et communales, les 1 500 millions d'obligations de la ville de Paris sont disséminées à l'infini dans les plus petites bourses ; les 20 milliards d'actions et d'obligations de chemins de fer des six grandes compagnies appartiennent à plus de 700 000 familles, soit à plus de 2 millions de personnes, ce qui représente pour chacune d'elles 10 000 à 15 000 fr. tout au plus. En 1860, le nombre total des certificats nominatifs d'actions était de 26 358 ; il était, fin 1895, de 105 945. La moyenne des ac-

tions par certificat s'est abaissée de 28.33 à 12.82. Quant aux obligations, le nombre total de certificats a décuplé depuis 1860; il était de 65 833 en 1860 et de 686 090 en 1895; la moyenne des obligations inscrites s'est abaissée de 42.10 à 32.59, soit un capital de 15 000 fr. environ, rapportant à peine 3 p. 100. Il existe plus de 8 600 000 livrets dans les caisses d'épargne, pour un capital de 3 900 millions, soit une moyenne, par livret, de 455 fr., alors que les fonds déposés à la Banque et dans les grands établissements financiers en comptes de chèques, et que l'on peut considérer comme le fonds de roulement des banquiers, commerçants, industriels, capitalistes et rentiers plus riches que les déposants dans les caisses d'épargne, s'élèvent à environ 1 milliard et demi pour 250 000 à 300 000 comptes. Depuis 50 à 60 ans, le taux de l'intérêt a baissé de 5 et 6 p. 100 à 3 p. 100 et même au-dessous. Les rentiers qui, autrefois, pouvaient placer leurs épargnes en toute sécurité à 5 p. 100 et au-dessus, reçoivent à peine aujourd'hui 3 p. 100 sur les mêmes valeurs. Dans la même période, les salaires des travailleurs de la grande et de la petite industrie, ceux des ouvriers mineurs, les gages des domestiques, ont augmenté de 50, 60, 75 p. 100.

Dans les grandes compagnies minières, comme celles d'Anzin, Lens, Liévin, Courrières, sur 100 fr. de produits nets, la part du travail s'élève à 75 et 80; la part du capital descend à 25 et 20 : le travailleur reçoit 3 et 4 alors que le capitaliste reçoit 1.

Il est donc inexact de dire que le capital exploite le travail, que la classe capitaliste est une féodalité financière et que le développement prodigieux des valeurs mobilières, le morcellement de ces titres et leur répartition infinie dans les plus petits portefeuilles ont pu nuire et sont nuisibles aux salariés. Bien au contraire, plus le développement des valeurs mobilières s'est accru, plus nombreux a été le travail, et le travail c'est du salaire.

Dans aucun pays du monde, les valeurs mobilières ne sont réparties dans un aussi grand nombre de mains qu'en France, ne sont aussi morcelées : le goût et le développement de cet esprit d'épargne sont une grande force qu'il ne faudrait pas laisser affaiblir et détruire par des attaques inconsidérées. Porter atteinte à ces fortunes, riches ou modestes, petites ou grosses, ce serait porter atteinte au travail. Essayer de ruiner le capitaliste, le rentier, ce serait sûrement ruiner l'ouvrier, le salarié.

M. Alfred Neymarck donne communication de statistiques nouvelles qu'il a établies sur des documents officiels concernant la Banque de France, les grands établissements de crédit, tels que le Crédit foncier, la Société générale, le Comptoir national d'escompte, le Crédit lyonnais, le Crédit industriel et commercial. Il a recherché quel était le montant des dépôts de titres à la Banque de France et dans ces établissements divers, le nombre de déposants, les titres en caisse, l'évaluation de ces valeurs au cours de la Bourse, le nombre et la nature des valeurs, le montant des coupons payés soit par la Banque, soit par d'autres établissements. Il est arrivé ainsi à vérifier et à justifier, par un procédé nouveau, ses évaluations antérieures. Quelques chiffres viennent encore à l'appui du développement et du morcellement des valeurs mobilières.

A la Banque de France, les dépôts libres ont été organisés en 1853. Il y avait alors 4 256 dépôts et 78 505 titres en caisse appartenant au public. Les arrérages encaissés s'élevaient à 503 000 fr. En 1860, le nombre des déposants était de 15 360; les dépôts, de 58 835; les titres en caisse, de 1 427 702; l'évaluation de ces valeurs, au cours de la Bourse, était de 801 401 800 fr.; les arrérages encaissés s'élevaient à 385 634 97 fr.

D'année en année, ce mouvement se développe. M. Alfred Neymarck indique les chiffres à diverses périodes : en 1895, comme dépôts libres, la Banque de France avait 45 499 déposants, 286 594 dépôts, 4 418 714 titres en caisse, valant, au cours de la Bourse, 3 277 478 000 fr.; le nombre et la nature des valeurs s'élevaient à 2 429; les arrérages encaissés étaient de 103 107 665 fr. 34 c. En ajoutant aux dépôts libres ceux des agents de change et des dépôts dans les succursales de

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, le nombre des dépôts s'élevait à 409 256; les titres en caisse, à 7 266 063, pour une valeur de 4 939 016 000 fr.; les dépôts libres du public étaient représentés, à Paris, par 2 429 valeurs diverses; ceux des agents de change, par 692 valeurs; ceux des déposants des succursales de province, par 712 valeurs à Marseille, 689 à Lyon, 402 à Lille, 682 à Bordeaux.

Les petits déposants constituent une notable partie de la clientèle de la Banque de France. En 1895, 553 863 obligations de la ville de Paris et du Crédit foncier, pour 86 149 dépôts, représentaient les 30 centièmes des dépôts libres du public.

Le mouvement des titres, des dépôts, des déposants, dans les succursales de la Banque de France n'est pas moins instructif. De 1860 à 1893, pour les succursales de Bordeaux, Lyon, Marseille, et à fin 1895 en comprenant la succursale de Lille, ouverte en 1894, le nombre des déposants s'élève de 2 887 à 10 416; les titres en caisse, de 37 600 à 904 958; l'évaluation, au cours de la Bourse, de ces valeurs était de 19 343 815 fr. en 1860 et de 558,208 000 fr. en 1895.

La répartition du capital et du revenu représenté par ces dépôts est des plus significatives. Le revenu moyen, représenté par chacun des dépôts, pourrait être évalué à 4.81 p. 100 en 1860, 3.45 p. 100 en 1880, 3.43 p. 100 en 1890, 3.14 p. 100 en 1895.

Cet abaissement du revenu correspond à l'abaissement du taux de capitalisation de la rente française, qui, d'après ses cours moyens, rapportait 4.33 p. 100 en 1860, 3.55 p. 100 en 1880, 3.26 p. 100 en 1890; 2.97 p. 100 en 1895.

M. Alfred Neymarck indique ensuite le nombre de titres déposés dans plusieurs sociétés de crédit, Le Crédit lyonnais avait en dépôt 3 535 508 titres divers en 1885, et 7 778 058 titres en 1893; le Crédit industriel et commercial avait 2 031 977 titres en dépôt en 1885 et 2 269 763 titres en 1894.

Le montant des coupons d'arrérages payés par la Banque de France et plusieurs grandes sociétés, à diverses dates, démontre encore la puissance de l'épargne française. M. Alfred Neymarck a estimé, dans ses études antérieures, que les revenus annuels des valeurs mobilières françaises et étrangères dans les portefeuilles de l'épargne française pouvaient s'élever à 4 milliards par an, y compris les arrérages des rentes françaises. Or, en 1894, le montant des coupons payés à la Banque à ses déposants, à la Société générale, au Crédit lyonnais à leurs clients, dépasse 1 200 millions. En ajoutant le Comptoir national d'escompte, la Banque de Paris, sans parler des banques particulières de Paris et de province, ni des sociétés aux guichets desquelles les coupons se paient directement, on peut dire qu'à Paris seulement, le tiers du montant du revenu annuel des valeurs mobilières est payé par quatre ou cinq sociétés; et plus on pénètre au fond de ces relevés statistiques et de ces recherches, plus on s'aperçoit de la division extrême de l'épargne, du morcellement des titres dans les plus petits portefeuilles, de l'importance du capital que représente en *bloc* cette fortune si enviée, de sa faiblesse relative lorsqu'on considère le nombre de personnes entre les mains desquelles elle est répartie; c'est alors de la poussière de titres et de la poussière de revenus. En terminant, M. Alfred Neymarck fait remarquer que ces statistiques mobilières deviennent chaque jour de plus en plus difficiles à établir. A force de s'entendre attaqué, menacé, le capital risque de se cacher et de s'enfuir. Les recherches qu'il a faites, les chiffres qu'il a établis s'appuient sur des documents sûrs, et les résultats indiqués se rapprochent, autant qu'il est possible de le faire dans des études aussi ardues, le plus près de la réalité.

Cette diffusion énorme des valeurs mobilières aura démontré combien les attaques qui sont souvent dirigées contre elles peuvent nuire aux intérêts du travail et du salaire.

M. Adolphe COSTE est d'accord avec M. Neymarck sur les grandes lignes de son travail; il reconnaît que la fortune mobilière s'est développée, mais cet accroissement ne mesure pas celui de la richesse générale.

L'augmentation des dépôts de titres à la Banque de France témoigne plutôt de l'activité de cet établissement que des progrès de la fortune privée. De même, la

division extrême des titres prouve que les capitalistes répartissent leurs risques, mais un même capitaliste peut avoir un grand nombre de valeurs différentes. Il est certain que les salaires augmentent avec la richesse générale, mais est-il certain qu'ils aient augmenté comme le revenu des capitaux? C'est ce qu'il est impossible d'affirmer.

M. Alfred NEYMARCK répond que ses travaux sur l'*Évaluation de la fortune mobilière* ou sur le *Morcellement des valeurs mobilières* ont un but précis : montrer le développement et la diffusion des titres de rentes, actions et obligations, ce qu'on appelle « valeurs mobilières » dans les portefeuilles; l'évaluation de la richesse générale, son accroissement ou sa diminution, est une étude tout autre.

L'augmentation des dépôts de titres à la Banque de France témoigne, sans doute, de l'activité de cet établissement, mais elle montre surtout les progrès de la fortune privée, représentée par des titres mobiliers. Il est clair que plus le nombre des capitalistes et des rentiers dans un pays augmente, plus le nombre des titres qu'ils possèdent s'accroît, plus grande est la fortune privée. La Banque de France a tenu régulièrement, depuis 1853, le mouvement des dépôts de titres effectués dans ses caisses par le public; cette statistique est une preuve nouvelle et de l'accroissement de la fortune mobilière et de la diffusion des titres dans les plus petits portefeuilles. Il est vrai que les capitalistes divisent leurs risques en divisant leurs placements sur un grand nombre de valeurs; c'est une des raisons du morcellement des titres dans une grande quantité de mains, et c'est précisément ce que M. Alfred Neymarck a démontré en disant que l'ensemble des valeurs mobilières représentait un *bloc* imposant, mais que lorsqu'on entrait dans les détails, on se trouvait en présence de *poussière de titres* et de *poussière de revenus* appartenant à des millions de personnes. La statistique des dépôts faits à la Banque de France justifie, une fois de plus, cette vérité.

En ce qui concerne l'accroissement des salaires comparé au revenu des capitaux, les chiffres répondent. En 1860, le revenu moyen de la rente 3 p. 100 était de 4.33 p. 100; en 1880, de 3.55 p. 100; en 1890, de 3.26 p. 100; en 1895, de 2.97 p. 100. Avant la guerre et jusqu'en 1875, on a pu facilement placer des capitaux à 5 p. 100 et 6 p. 100. Aujourd'hui on obtient difficilement 3 p. 100 pour les placements de premier choix. Le revenu des placements mobiliers a baissé de 50 p. 100; les salaires, au contraire, ont augmenté de 50 p. 100 au moins. M. Levasseur l'a démontré péremptoirement, et aujourd'hui même le *Bulletin de l'Office du travail* publie, dans sa livraison d'octobre, une enquête sur les salaires payés par les manufactures de l'État et les Compagnies de chemins de fer à leurs ouvriers et agents. Cette enquête, éminemment suggestive, prouve que jamais le personnel des tabacs, des allumettes, des Compagnies de chemins de fer n'a été payé aussi cher qu'aujourd'hui.

M. LEVASSEUR fait remarquer que le revenu moyen des déposants à la Banque de France est de 3.14 p. 100 et que M. Neymarck a trouvé que la France possédait 80 milliards de valeurs mobilières, donnant un revenu de 4 milliards, c'est-à-dire 5 p. 100. Comment expliquer cette différence?

M. Alfred NEYMARCK répond que si, en 1895, on examine le nombre des déposants à la Banque de France et que l'on rapproche de ce chiffre le montant des arrérages que la Banque leur a payés pour leurs dépôts de titres, on constate que ces arrérages correspondent à un revenu de 3.14 p. 100. En faisant les mêmes calculs pour les périodes antérieures, on obtient les résultats suivants : 4.81 p. 100 en 1860, 3.45 p. 100 en 1880, 3.43 p. 100 en 1890 et enfin 3.14 p. 100 en 1895. De 1860 à 1895, le revenu des dépôts s'est donc abaissé de 4.81 p. 100 à 3.14 p. 100. C'est la conséquence de la diminution de revenu des capitaux; il en a été de même de la rente 3 p. 100, qui rapportait 4.33 p. 100 en 1860 et ne donne plus que 2.97 p. 100 en 1895.

Si la France retire 4 milliards de revenu sur les 80 milliards de valeurs diversés qu'elle possède, d'après les évaluations faites en 1887 et 1893 par M. Neymarck, cela tient à ce que ses placements sont extrêmement divisés et n'ont pas tous été

effectués aux mêmes périodes. Les capitalistes et rentiers ont acheté tout à la fois des titres à revenu fixe et à revenu variable, des valeurs françaises et étrangères; la moyenne générale de leur revenu a été ainsi relevée. C'est, du reste, ce que M. Neymarck a expliqué à la Société de statistique dans la séance du mois d'août 1893, lorsqu'a été discutée sa *Nouvelle évaluation du capital et du revenu des valeurs mobilières*. Il a donné, sur ce point, de nombreux chiffres indiquant le taux de placement de divers fonds d'État et valeurs.

M. le PRÉSIDENT, vu l'heure avancée, se voit obligé d'interrompre la discussion et d'en renvoyer à la prochaine séance la suite, qui portera notamment sur les bénéfices comparés du capital et du travail dans l'accroissement de la richesse.

La séance est levée à onze heures un quart.

Le Secrétaire général,.

E. YVERNÈS.

Le Président,

Yves GUYOT.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

STATISTIQUES-ANNEXES A LA DERNIÈRE COMMUNICATION DE M. A. NEYMARCK

SUR LE MORCELLEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES.

(Séance du 21 octobre 1896, voir p. 399.)

- I. — État des dépôts libres de titres à la Banque de France.
- II. — " " " " y compris ceux du syndicat des agents de change.
- III. — État des dépôts libres de titres aux succursales de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille.
- IV. — " " " " à la succursale de Bordeaux.
- V. — Dépôts de titres à Lyon.
- VI. — " " " " à Marseille.
- VII. — " " " " à Lille.
- VIII. — Dépôts libres du public et du syndicat des agents de change.
- IX. — Récapitulation générale des dépôts de titres à Paris, y compris les dépôts du syndicat des agents de change. Recapitulation par division de titres français et étrangers.
- X. — Encaissement des arrérages des titres de chemins de fer aux succursales de la Banque.
- XI. — Montant des coupons payés à la Société générale et au Crédit lyonnais de 1875 à 1895.
- XII. — Dépôts de titres au Crédit lyonnais et à la Société de crédit industriel et commercial de 1895 à 1895.

I.

Dépôts libres de titres à la Banque de France.

Situation à la dernière semaine de décembre de chaque année.

Années.	Nombre de déposants.	Dépôts.	Titres en caisses.	Évaluation au cours de la Bourse.	Nombre et nature des valeurs.	Arrérages encaissés.
1853 (6 mois) .	»	4 256	78 505	»	»	503 000 ¹ »
1860	15 360	58 835	1 427 702	801 401 800	»	38 563 497 »
1865	22 572	90 326	2 287 576	1 113 781 273	777	64 585 359 »
1869	23 486	97 011	2 473 497	1 290 277 061	994	61 846 707 »
1880	21 567	105 902	2 083 989	1 569 400 509	1 389	52 010 485 »
1885	31 157	177 486	2 887 080	2 073 087 671	1 577	78 591 734 »
1890	36 800	225 048	3 628 703	2 700 606 874	1 757	92 664 265 »
1895	45 499	286 594	4 418 714	3 277 478 000	2 429	103 107 665 34

II.

Dépôts libres de titres à la Banque de France, y compris ceux des agents de change et des succursales.

Année 1895.	Nombre de déposants.	Dépôts.	Titres en caisse.	Évaluation au cours de la Bourse.	Nombre et nature des valeurs.	Arrérages encaissés.									
Dépôts libres	45 499	286 594	4 418 714	3 277 478 000	2 429	103 107 665 ^f 34									
Agents de change	60	63 503	1 942 496	1 079 300 000	692	Coupons rendus									
Succursales de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille .	10 416	59 159	904 853	582 238 000	<table border="0"> <tr><td>{</td><td>682</td><td rowspan="4">}</td></tr> <tr><td></td><td>402</td></tr> <tr><td></td><td>689</td></tr> <tr><td></td><td>712</td></tr> </table>	{	682	}		402		689		712	3 262 059 ^f 89
{	682	}													
	402														
	689														
	712														
	55 975	409 256	7 266 063	4 939 016 000											

III.

Succursales de la Banque de France. Dépôts de titres à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille.

Années.	Nombre de déposants.	Titres en caisse.	Évaluation au cours de la Bourse.	Coupons encaissés.
1860	2 887	37 600	19 343 815 ^f	»
1865	5 404	477 019	224 382 649	10 647 294 ^f 91
1869	6 031	503 283	234 883 160	9 054 111 »
1880	5 601	517 478	331 820 278	9 389 258 »
1885	8 682	751 492	465 164 814	16 088 935 » (1)
1890	9 698	881 560	565 595 000	18 496 757 » (2)
1893	9 850	875 802	558 208 000	16 880 375 02
(Y compris Lille depuis 1894.)				
1894	10 077	878 900	571 735 000	15 105 158 03
1895	10 416	904 853	582 238 000	15 207 090 10

Si l'on examine les dépôts dans toutes les succursales, on voit que de 1860 à 1895 les augmentations suivantes ont eu lieu :

Nombre de déposants	+	7 529
— de titres en caisse	+	867 358
Évaluation, cours de la Bourse	+	562 884 185 ^f »
Coupons encaissés de 1865 à 1895	+	4 559 795 19

En 1865, 5 404 déposants recevaient, en arrérages, 10 647 294 fr. 91 c., soit une moyenne de 1 976 fr. pour un capital évalué à 224 382 649 fr., soit une moyenne de 41 530 fr., soit 4.74 p. 100.

En 1895, 10 416 déposants reçoivent, en arrérages, 15 207 090 fr. 10 c., soit en moyenne 1 460 fr. pour un capital évalué à 582 238 000 fr., soit une moyenne de 56 000 fr., soit 2.60 p. 100.

IV.

Dépôts de titres à Bordeaux.

Années.	Nombre de déposants.	Titres en caisse.	Évaluation au cours de la Bourse.	Nombre et nature des valeurs.	Coupons encaissés.
1860	486	37 600	19 343 815	55	»
1869	1 001	102 541	49 992 532	150	1 641 759 ^f »
1880	1 597	194 697	139 299 364	357	3 526 934 »
1890	2 954	347 926	219 651 800	584	8 396 098 29
1894	3 204	342 665	217 560 000	683	7 573 574 81
1895	3 280	347 892	219 760 000	682	7 625 111 98

(1) Le total des sommes encaissées s'élève à 17 536 737 fr., y compris 1 447 802 fr. de titres amortis encaissés que nous avons déduits pour obtenir le montant net des arrérages reçus.

(2) Total des encaissements: 20 379 132 fr. 91 c., dont 1 882 375 fr. 91 c. de titres amortis encaissés.

En 1869, 1 001 déposants ont encaissé 1 641 759^f », soit en moyenne 1 639 fr. pour chacun.
 En 1880, 1 597 — 3 526 974 », — 2 200 fr. —
 En 1890, 2 954 — 8 396 098 29, — 2 840 fr. —
 En 1895, 3 280 — 7 625 000 », — 2 325 fr. —

V.

Dépôts de titres à Lyon.

Années.	Déposants.	Dépôts.	Titres en caisse.	Évaluation au cours de la Bourse.	Nombre de natures de valeurs.	Coupons encaissés.
1860. . .	1 900	4 551	120 448	73 107 399	178	»
1869. . .	3 034	10 502	244 021	115 933 428	324	4 903 163
1880. . .	2 006	7 617	157 927	95 219 032	369	3 323 720
1890. . .	2 937	15 671	252 611	153 173 700	573	5 924 664
1894. . .	2 854	16 480	249 383	154 567 000	655	4 748 013
1895. . .	2 855	16 777	250 872	157 658 000	689	5 115 728

En 1869, 3 034 déposants ont encaissé 4 903 163 fr., soit en moyenne 1 616 fr. pour chacun.
 En 1880, 2 006 — 3 323 720 fr., — 1 656 fr. —
 En 1890, 2 937 — 5 924 664 fr., — 2 017 fr. —
 En 1895, 2 855 — 5 115 728 fr., — 1 791 fr. —

VI.

Dépôts de titres à Marseille.

Années.	Déposants.	Dépôts.	Titres en caisse.	Évaluation au cours de la Bourse.	Nombre de natures de valeurs.	Coupons encaissés.
1860. . .	501	1 019	48 208	23 210 370	121	»
1869. . .	1 996	7 628	156 721	68 957 200	204	2 509 189
1880. . .	1 998	9 119	164 954	97 301 882	341	2 538 604
1890. . .	3 807	19 868	281 023	189 769 500	680	5 458 206
1894. . .	3 854	21 107	265 653	182 712 000	688	3 967 182
1895. . .	3 975	22 035	264 812	175 177 000	712	4 050 516

En 1869, 1 996 déposants ont encaissé 2 509 189 fr., soit en moyenne 1 257 fr. pour chacun.
 En 1880, 1 998 — 2 538 604 fr., — 1 280 fr. —
 En 1890, 3 807 — 5 458 206 fr., — 1 433 fr. —
 En 1895, 3 975 — 4 050 516 fr., — 1 019 fr. —

VII.

Dépôts de titres à Lille.

Années.	Nombre de déposants.	Dépôts.	Titres en caisse.	Évaluation au cours de la Bourse.	Nombre et nature des titres.	Coupons encaissés.
1894. . .	165	1 183	21 199	16 896 000	278	143 420 ^f 09
1895. . .	306	2 254	41 277	29 643 000	402	407 759 05

VIII.

Dépôts libres du public à Paris et dépôts du syndicat des agents de change.

Années.	Titres déposés : actions, obligations, rentes françaises et étrangères.	Titres étrangers : actions et obligations.	Rentes françaises et étrangères déposées.	Rentes étrangères.
1885. . .	3 761 612	1 243 382	48 755 349 ^f	27 985 567 ^f
1889. . .	4 427 799	1 300 912	54 275 566	31 669 931
1890. . .	4 913 597	1 397 694	59 836 996	36 838 350
1892. . .	5 341 381	1 346 936	74 380 045	49 825 372
1894. . .	5 755 750	1 449 531	77 286 229	54 623 305
1895. . .	6 361 210	1 582 405	88 656 739	65 697 017

IX.
Récapitulation générale des dépôts de titres à Paris, y compris les dépôts du syndicat des agents de change.
RÉCAPITULATION PAR DIVISION DES TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

ANNÉES	DÉPOSANTS.	DÉPÔTS.	TOTAL des TITRES en caisse.	ÉVALUATION au cours de la Bourse.	NOMBRE de NATURES de valeurs.	ACTIONS et OBLIGATIONS françaises.	ACTIONS et OBLIGATIONS étrangères.	TOTAL des ACTIONS françaises et étrangères.	RENTES FRANÇAISES.	RENTES ÉTRANGÈRES.	TOTAL des RENTES françaises et étrangères.
1853 (6 mois)	"	4 256	73 505	"	"	"	"	"	"	"	"
1855	"	23 783	608 667	"	"	"	"	"	"	"	"
1860	45 360	38 835	1 427 702	801 401 800	705	1 054 285	"	1 054 285	"	"	9 417 633
1864	22 302	94 331	2 245 075	1 116 886 047	783	1 386 925	773 713	2 110 638	4 656 882	11 092 632	15 729 514
1865	22 572	90 326	2 287 576	1 113 781 273	777	1 378 354	762 570	2 141 124	4 633 702	13 487 411	17 121 113
1866	23 284	94 392	2 308 535	1 150 779 370	836	1 483 751	743 082	2 176 833	4 310 919	10 116 938	20 427 377
1869	23 486	97 011	2 473 497	1 290 277 061	994	1 518 900	722 205	2 241 105	4 203 706	18 783 298	22 987 004
1870 (18 août)	19 371	77 160	2 016 146	900 406 321	982	1 191 226	640 217	1 831 443	3 211 480	14 721 972	17 933 452
1871 (17 juillet à fin décembre)	17 402	67 737	1 720 474	803 878 611	910	1 065 040	593 620	1 598 660	3 771 508	10 200 502	13 972 070
1872	17 188	69 543	1 640 203	806 376 727	937	1 047 004	437 110	1 504 114	6 134 022	10 536 349	16 670 571
1875	19 500	88 072	2 060 463	1 209 153 331	1 093	1 210 366	597 881	1 778 247	10 647 905	48 891 606	59 589 571
1880	21 567	105 902	2 083 989	1 569 400 509	1 389	1 293 811	532 585	1 846 870	18 750 279	16 384 829	30 135 108
1885	31 157	177 486	2 887 080	2 073 087 671	1 577	1 777 057	763 307	2 510 864	20 265 782	18 456 583	38 722 365
SYNDICAT DES AGENTS DE CHANGE	60	36 934	874 832	574 873 221	355	337 225	480 075	817 300	504 000	9 528 984	10 032 984
1889	35 271	211 417	3 222 862	2 454 661 880	1 634	1 927 109	765 837	2 692 946	21 873 635	24 324 008	46 197 643
SYNDICAT DES AGENTS DE CHANGE	60	40 325	1 104 937	651 532 963	460	372 950	535 075	908 025	732 000	7 345 923	8 077 923
1890	36 800	225 048	3 028 703	2 700 606 874	1 737	2 045 189	798 319	2 843 808	22 785 646	27 147 762	49 933 408
SYNDICAT DES AGENTS DE CHANGE	60	46 916	1 284 894	725 295 528	487	435 325	599 375	1 034 900	213 000	9 690 588	9 903 588
1892	40 450	231 933	3 947 991	2 918 341 200	2 032	2 078 057	870 086	2 948 143	24 352 423	31 741 072	56 293 495
SYNDICAT DES AGENTS DE CHANGE	60	47 929	1 393 890	794 107 229	606	504 200	476 850	981 050	2 250	18 084 300	18 086 350
1895	45 499	286 594	4 418 714	3 277 478 000	2 429	2 100 928	846 205	2 947 133	22 959 722	41 541 663	64 501 387
SYNDICAT DES AGENTS DE CHANGE	60	63 503	1 942 496	1 079 300 000	692	541 350	736 200	1 277 550	"	24 135 332	24 135 332

Quelques chiffres relevés dans ce tableau, que nous avons dressé d'après les documents officiels de la Banque de France, montrent tout à la fois le développement et l'importance des dépôts, mais aussi le développement des valeurs étrangères dans les portefeuilles.

Voici, à diverses dates, le relevé comparatif de ce mouvement :

Années.	Actions et obligations français	Actions et obligations étrangers	Rentes françaises.	Rentes étrangères.
1864. . .	1 336 925	762 570	4 636 882 ^f	11 092 632 ^f
1869. . .	1 518 900	722 205	4 203 766	18 783 298
1880. . .	1 293 811	552 565	13 750 279	16 384 829
1890 (1) .	2 500 714	1 398 194	22 998 646	36 838 350
1895 (1) .	2 642 278	1 582 405	22 959 722	65 697 017

X.

**Encaissement des arrérages des titres de chemins de fer aux succursales
de la Banque.**

Années.	Bordereaux.	Coupons de titres nominatifs	Montant.
1859 . . .	28 053	800 204	9 614 509 ^f 44
1860 . . .	33 692 (2)	952 732	10 505 047 14
1861 . . .	34 853	856 779	8 788 183 »
1862 . . .	35 160	819 249	8 148 014 »
1863 . . .	26 483	715 067	7 220 440 93
1864 . . .	18 704	539 034	5 429 920 »
1865 . . .	13 646	461 290	4 645 492 01
1869 . . .	6 340	217 396	2 138 603 »
1870 . . .	5 156	182 216	1 774 202 »
1875 . . .	1 220	51 248	509 199 »
1880 . . .	668	24 768	255 089 »
1885 . . .	133	4 691	56 999 »
1890 . . .	25	830	6 198 »

} présentés
} aux guichets. .

XI.

Montant des coupons payés aux guichets des établissements suivants.

	1875.	1880.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.
Société générale .	211 097 480	230 167 309	239 789 906	230 265 871	253 017 181	273 676 662	338 375 804
Crédit lyonnais . .	»	»	337 761 585	349 401 907	418 844 804	492 562 219	733 238 894
		1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Société générale.		293 170 489	296 202 920	282 299 592	277 736 497	281 381 243	299 027 531
Crédit lyonnais		719 339 062	790 009 215	820 021 140	746 862 018	853 574 930	»

TABLEAU.

(1) Y compris les dépôts du syndicat des agents de change.

(2) Dans ce nombre, il y a 5 461 bordereaux de 1 à 3 coupons.

XII.

Dépôts de titres.

	1875.	1880.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.
Crédit lyonnais. Titres	»	»	3 535 508	3 785 190	4 519 392	4 762 708	5 069 328
Crédit { Nombre de comptes	»	»	7 498	8 015	8 327	8 697	8 822
industriel. { Nombre de titres	»	»	2 031 977	1 977 741	2 066 345	2 307 607	2 152 334
		1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Crédit lyonnais. Titres		6 199 649	7 046 519	7 076 451	7 778 058	»	»
Crédit { Nombre de comptes		8 885	9 180	9 212	9 267	9 532	»
industriel. { Nombre de titres		2 161 976	2 276 070	2 496 386	2 197 176	2 269 763	»